

La Brève

- 1. Oui, aux mesures de soutien à l'économie. Non, à la généralisation du travail le dimanche - Ils ont dit...**
- 2. Négociation - Les prud'hommes - Rappel - Chiffres clés - Focus**
- 3. Echos des professions - Mesures pour l'emploi - Ils ont dit... - Ils ont dit...**
- 4. Les Brèves - L'agenda**

Lettre d'information bimensuelle N°209 - 1^{er} novembre 2008

Ils ont dit...

Extraits du discours du Président de la République le 23 octobre à Argonay sur les mesures de soutien à l'économie :

« ...Je veux que toute entreprise qui aurait un problème de crédit auprès de sa banque puisse appeler le médiateur national et que chacun sache que les crédits que nous avons mis sous forme de garanties ou de fonds propres à la disposition des institutions financières, nous voulons que cela se retrouve dans le financement des PME. Je vais mobiliser tous les moyens de l'Etat, je réunirai la semaine prochaine tous les préfets, tous les trésoriers-payeurs généraux pour leur demander d'assurer un suivi précis sur l'évolution du crédit dans leur département.

[...] Je demande au gouvernement que les contraintes pesant sur l'ouverture des magasins le dimanche soient puissamment assouplies. Que chacun fasse ce qu'il veut, mais enfin, la possibilité de travailler sur la base du volontariat le dimanche, c'est un jour de croissance et de travail en plus, c'est une occasion en plus de vendre ses produits ».

Oui, aux mesures de soutien à l'économie Non, à la généralisation du travail le dimanche

Alors que l'espoir d'une sortie de crise rapide s'est éloigné et à la suite de la déclaration du Président de la République le 23 octobre sur les mesures de soutien à l'économie française, l'UPA a réagi en affirmant qu'au vu du contexte, la priorité absolue consistait à restaurer un accompagnement bancaire des petites entreprises qui soit digne de ce nom. En effet, les banques ont failli à leur mission en préférant investir sur des produits à risques à l'étranger plutôt que de soutenir les entreprises qui créent la richesse en France. L'Etat s'est porté à leur secours afin d'éviter une propagation de la crise financière à l'économie réelle. Il appartient maintenant à ces établissements bancaires d'assouplir très rapidement l'accès au crédit des entreprises. De ce point de vue, l'UPA a salué la décision de Nicolas Sarkozy de nommer un médiateur du crédit et d'organiser une vérification département par département de la façon dont les prêts sont accordés aux entreprises. L'UPA a demandé en outre que les représentants des différentes catégories d'entreprises soient associés aux procédures de contrôle. Par ailleurs, l'UPA a approuvé certaines autres mesures annoncées par Nicolas

Sarkozy, comme la création d'un fonds d'investissement souverain à la française, l'accélération du remboursement du crédit d'impôt recherche ou l'exonération de taxe professionnelle pour les nouveaux investissements, tout en soulignant qu'elles devaient profiter non pas uniquement aux grands investissements mais également aux petites entreprises qui restent fortement créatrices d'emploi et qui constituent ainsi le meilleur rempart contre une généralisation de la crise. En revanche l'UPA s'est fermement opposée au Président de la République en ce qui concerne le travail le dimanche. Au nom de quel miracle économique en effet, les Français verraient-ils leur pouvoir d'achat augmenter soudainement et se mettraient-ils à consommer tellement plus que la semaine n'y suffirait plus ? Si des aménagements peuvent être utiles pour améliorer ici ou là l'offre touristique de la France, l'idée d'une généralisation du travail le dimanche apparaît totalement erronée. A l'inverse, l'UPA a invité à développer de nouvelles formes de consommation fondées sur l'économie de proximité, le respect des priorités écologiques et le développement local.

Rappel

Le régime d'assurance chômage a été créé par les partenaires sociaux en 1958, sous l'impulsion du Général de Gaulle, pour indemniser les demandeurs d'emploi, qui étaient très peu couverts à l'époque.

En 2009, les Assedic, qui versent les allocations dans chaque département, seront fusionnées avec l'ANPE pour donner naissance à un nouvel organisme dénommé « Pôle emploi ».

Objectif assigné de la nouvelle structure : concentrer dans un même lieu toutes les aides pour trouver un emploi. Pôle emploi mettra ainsi en place des guichets uniques pour assurer à la fois l'accueil, l'orientation, la formation, le placement des demandeurs d'emploi et pour leur verser un revenu de remplacement. Par ailleurs, chaque demandeur d'emploi aura, dès son inscription, un conseiller attribué chargé de l'accompagner sur la durée.

Chiffres clés

Les 14 512 juges qui vont constituer les 210 conseils de prud'hommes sont élus tous les 5 ans au scrutin de liste, pour moitié par les employeurs et pour moitié par les salariés. Le 3 décembre prochain le corps électoral appelé à choisir les juges du travail sera constitué d'environ 19 millions de personnes (18,5 millions de salariés et un peu plus de 500 000 employeurs).

L'effectif des conseillers employeurs se répartira ainsi : 1 683 pour la section Industrie, 2 001 pour la section Commerce, 1 400 pour la section Activités diverses, 1 437 pour la section Encadrement et 735 pour la section Agriculture.

Plus de 200 000 affaires sont portées devant les conseils de prud'hommes chaque année, la grande majorité ayant trait à la rupture du contrat de travail.

Focus

A Saint-Pierre et Miquelon, la seule liste pour le collège employeur sera une liste UPA.

Les partenaires sociaux se penchent sur le régime d'assurance chômage

Dans un contexte de remontée du chômage en France pour cause de crise économique et financière, les partenaires sociaux ont entamé le 15 octobre la négociation de la convention d'assurance chômage 2009-2011 qui devrait s'achever d'ici la fin de l'année. Outre les modalités et le niveau d'indemnisation des demandeurs d'emploi, cette négociation doit également aborder les dispositifs d'accompagnement des chômeurs dans le cadre de la création du nouvel organisme issu de la fusion entre l'ANPE et les Assedic récemment baptisé « Pôle emploi » (voir p.4). Au cours de la négociation, l'UPA, avec l'ensemble de la délégation patronale, a clairement affiché sa volonté de parvenir à une baisse des cotisations d'assurance chômage rendue possible par l'excédent de 3,5 milliards d'euros du régime en 2007. L'objectif premier de cette réduction consiste à compenser l'augmentation des cotisations d'assurance vieillesse annoncée parallèlement par le gouverne-

ment. Dans le même esprit, l'UPA s'est opposée à la mise en place d'une modulation des cotisations en fonction de la nature du contrat en vue d'échapper au risque d'augmentation globale des prélèvements qui pèsent sur les entreprises de main d'œuvre. Par ailleurs, au cours des prochaines séances, l'UPA portera le débat sur la mise en oeuvre de mesures les plus adaptées pour le retour à l'emploi. Son représentant, Patrick Liebus, désigné chef de file de l'UPA pour cette négociation, rappellera notamment que plus d'un tiers (35%) des artisans employant au moins un salarié rencontre des difficultés de recrutement et que de ce fait, il apparaît indispensable que le service public de l'emploi apporte de véritables solutions d'accompagnement aux chefs d'entreprises, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. Enfin, l'UPA s'attachera à demander une clarification des rôles respectifs de l'assurance et de la solidarité en matière d'indemnisation des chômeurs.

LES PRUD'HOMMES

Une institution indispensable et exemplaire

L'institution prud'homale est composée de magistrats bénévoles impliqués dans la vie économique. Sa composition paritaire constitue la garantie de son impartialité. Avant le jugement, les parties ont la possibilité de discuter, d'échanger librement. Entourée des garanties de la démarche judiciaire, une opportunité de règlement amiable est ainsi offerte, sans contrainte, s'il n'a pas été possible de transiger antérieurement. Le conseiller prud'homme est une femme ou un homme de terrain ; il mesure ainsi tous les enjeux du litige pour les individus, pour les entreprises et pour les professions. Si les magistrats prud'homaux ne sont pas des juristes de profession, ils bénéficient d'une formation poussée qui leur est dispensée tout au long de leur mandat,

à l'instar des conseillers UPA qui se voient proposer des séminaires de formation plusieurs fois par an, dans les différents domaines du droit du travail, de la procédure et du comportement. Aux prud'hommes, le conseiller employeur est le représentant de la communauté des employeurs, qu'il soit artisan, commerçant, dirigeant d'une grande entreprise, patron de PME, ou professionnel libéral. Face à leurs collègues salariés, les conseillers prud'hommes employeurs sont la voix de la collectivité des entreprises. La légitimité des conseillers dépend notamment de la participation aux élections. Il est donc essentiel que les électeurs employeurs votent massivement aux élections prud'homales du 3 décembre prochain.

Premiers signes de ralentissement

Combien de temps et dans quelle mesure l'artisanat résistera-t-il à la crise financière qui déjà s'étend à l'ensemble de l'économie ? Selon la note de conjoncture de la CAPEB, le chiffre d'affaires de l'artisanat du bâtiment a affiché 0,5% de croissance (en volume) au troisième trimestre 2008, un résultat modéré mais qui reste supérieur au troisième trimestre 2007 qui était déjà marqué par un niveau d'activité élevé. En revanche, les carnets de commande sont en net recul et les perspectives d'activité suscitent des inquiétudes (voir colonne ci-contre). Par ailleurs, plusieurs informations issues des branches professionnelles ont été révélées lors de la dernière réunion du Conseil national de l'UPA. Ainsi, dans le secteur de la pâtisserie, de nombreuses entreprises déjà ont dû renégocier leurs conditions de découvert, avec soit des pénalités plus fortes, soit un plafond d'autorisation de découvert revu à la baisse. Les bou-

cheres ont subi une baisse de consommation de 1,5% depuis le début d'année, un chiffre cependant nettement inférieur aux 3,5% de fléchissement de la consommation dans la grande distribution. Les salons de coiffure semblent avoir maintenu en septembre 2008 le niveau d'activité de septembre 2007. Selon une étude menée par le Conseil national des professions de l'automobile (du 10 au 13 octobre), 70,5% des chefs d'entreprise de la branche considèrent plus difficile l'accès au crédit et 69% affirment disposer d'un niveau de trésorerie plus faible qu'en 2007. Pour sa part l'UPA a engagé une enquête auprès de ses représentations territoriales et les a accompagnés dans le cadre des rencontres de suivi des mesures de financement de l'économie qu'elle avait sollicitées auprès du gouvernement et qui ont débuté dans les préfectures (Eure, Hérault, Seine-et-Mame, Saône-et-Loire...).

MESURES POUR L'EMPLOI

L'artisanat au coeur de la mobilisation pour l'emploi

Fortement créatrices d'emploi, néanmoins soumises à des difficultés de recrutement, et de surcroît sous la menace d'une baisse sensible d'activité, les entreprises artisanales sont au cœur du défi à relever en matière d'emploi. Alors que 15% des artisans prévoient encore (enquête UPA / I+C de juillet 2008) d'embaucher au cours du second semestre 2008, l'UPA a insisté à la suite d'une intervention du président de la République, pour que des solutions soient apportées aux 35% d'artisans qui aujourd'hui ne parviennent pas à embaucher, compte tenu du manque de qualification des postulants ou de l'absence pure et simple de candidatures. En outre, dans un communiqué l'UPA s'est opposée une fois encore à la volonté de Nicolas Sarkozy de faciliter le travail le dimanche pour favoriser l'emploi : "La solution ne viendra pas du dimanche travaillé. L'UPA rappelle qu'à chiffre d'affaires égal, l'artisanat et le commerce de proximité emploient trois fois plus de personnel que les grandes surfaces et qu'une ouverture généra-

lisée des grandes enseignes le dimanche, en déstabilisant totalement l'activité économique de proximité, détruirait beaucoup plus d'emplois qu'elle n'en créerait." En revanche, les partenaires sociaux qui négocient actuellement sur trois fronts directement liés à l'emploi (le régime d'assurance chômage, la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, et la formation professionnelle), détiennent de nombreuses clés. Les représentants de l'UPA dans ces négociations soulignent en particulier la nécessité d'accroître l'effort consacré à la formation professionnelle initiale et continue afin d'améliorer l'employabilité des salariés tout en augmentant les savoir-faire et la performance des entreprises. De leur côté les pouvoirs publics doivent accélérer la mise en place de « Pôle Emploi » issu de la fusion des Assedic et de l'ANPE. Le premier bénéfice qu'en attendent les entreprises artisanales est une meilleure prise en compte de leurs besoins, notamment par une forte réduction du nombre d'offres d'emploi non satisfaites.

Ils ont dit...

Extraits des déclarations du président de la CAPEB, Jean Lardin, sur France info le 28 octobre :

"Le bâtiment va énormément souffrir dans les mois qui viennent et 2009 et 2010 vont être des années très compliquées..."

Le secteur a commencé l'année avec 40.000 offres d'emploi non satisfaites et va la finir avec 20.000 offres non satisfaites. Je crains qu'au premier trimestre 2009 nous soyons à zéro."

Ils ont dit...

Extraits du discours sur l'emploi de Nicolas Sarkozy le 28 octobre :

"Il faut lever les obstacles à l'activité dus à des réglementations qui ne sont plus adaptées. Par exemple, pourquoi continuer d'empêcher celui qui le veut de travailler le dimanche?"

Une proposition de loi a été préparée. Je crois qu'il faut que les parlementaires acceptent maintenant de s'en saisir sans tabous..."

J'ajoute que si en période de forte croissance, un CDD en plus c'est un CDI en moins, à l'inverse en phase de ralentissement, un CDD en plus c'est un chômeur en moins. Je pense en particulier aux PME pour lesquelles la décision d'embaucher un salarié est particulièrement lourde lorsque des incertitudes pèsent sur le carnet de commandes.

Nous ferons le point sur ces questions ainsi que sur l'état d'avancement des négociations conventionnelles à l'occasion d'une réunion que j'organiserai avec les partenaires sociaux dans les toutes prochaines semaines et qui sera notre feuille de route pour les mois à venir..."

Je sais que ces derniers sont très sollicités et qu'ils mènent de front plusieurs négociations essentielles... Je sais aussi que la perspective des élections prud'homales début décembre mobilise les énergies. Mais nous n'avons pas le droit de ralentir le rythme."

Les présidents de l'UPA et de l'APCM en voyage officiel avec le président de la République

Dans le cadre du XII^{ème} sommet de la francophonie, Pierre Martin et Alain Griset ont accompagné le président de la République au Québec les 17 et 18 octobre derniers afin de participer à la signature d'un document officialisant la reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles entre la France et son ancienne province. Cette invitation officielle souligne l'intérêt porté par la présidence de la République à l'artisanat et à ses principaux représentants.

Mise en place des comités de suivi départementaux

Lors d'une réunion autour du Premier ministre consacrée à la mise en place du plan de soutien à l'économie, Pierre Martin a pu réitérer la demande de l'UPA, que les mesures annoncées par le président de la République soient rapidement mises en œuvre, que les petites entreprises soient bien bénéficiaires du dispositif et que des comités de suivi soient instaurés afin de contrôler l'action des banques. Depuis les préfectures ont sollicité les UPA territoriales pour participer aux comités de suivi départementaux, en présence des autres acteurs économiques, des trésoriers payeurs généraux et des représentants des réseaux bancaires.

La MNRA a fait le choix de placements prudents

En cette période de crise et de forte remise en cause des choix des institutions financières, la Mutuelle nationale de retraite des artisans a pu à juste titre se prévaloir d'une gestion rigoureuse : "...La Mutuelle est à l'abri des fortes turbulences qui affectent les secteurs bancaires et de l'assurance... Avec un encours géré de 1,8 milliards d'euros et 120 millions d'euros de fonds propres, la MNRA a fait le choix de placements prudents qui garantissent sa solvabilité et la totalité de ses engagements pris envers ses adhérents." Et le communiqué de poursuivre en citant le président de l'institution, Robert Goinaud : "Dans un contexte de crise où chacun s'interroge sur les choix qu'il doit faire pour son épargne, les solutions de retraite en points proposées par la Mutuelle de référence des artisans et des professionnels indépendants ont l'immense avantage d'être intégralement sécurisées tout en étant fiscalement avantageuses."

Hommage à Michel Serra

Michel Serra, Président de la CNAMS du Var et de la Chambre de métiers et de l'artisanat du même département, par ailleurs représentant de l'UPA à l'Urssaf de Toulon et conseiller économique et social régional, est décédé subitement le 26 octobre dernier à l'âge de 56 ans. Le Président Pierre Martin, le Secrétaire Général Pierre Burban et l'ensemble des membres du Conseil national de l'UPA, particulièrement touchés par la nouvelle de son décès, transmettent à ses proches leurs sincères condoléances et leur font part de tout leur soutien.

ANPE + Assedic = Pôle emploi

Le nouvel organisme issu de la fusion entre l'ANPE et les Assedic, baptisé un temps France Emploi, prendra finalement le nom de "Pôle emploi". Cette entité qui compte 45.000 salariés doit encore se choisir un logo.

La taxe "sac plastique" à la poubelle !

Subrepticement ajoutée au projet de loi de Finances pour 2009, la taxe "sac plastique" devait imposer une taxe de 10 à 15 centimes par sac plastique non biodégradable, un surcoût que les artisans et commerçants seraient contraints de reporter sur leurs clients. L'opposition conjuguée d'organisations professionnelles telle que la CGAD et l'intervention des ministres Borloo et Woerth ont, au moins provisoirement, mis un terme à cette écotaxe. Après un rejet en première lecture à l'Assemblée nationale, il appartiendra bientôt aux sénateurs de se prononcer.

L'agenda

17 OCTOBRE

Déplacement du Président de l'UPA avec le Président de la République dans le cadre du XII^{ème} sommet de la Francophonie en vue de la signature de l'Entente entre la France et le Québec en matière de reconnaissance des qualifications professionnelles.

27 OCTOBRE

Participation du Président de l'UPA à l'Assemblée Générale de l'UPA Bretagne.

28 OCTOBRE

Participation du Président de l'UPA à l'installation du comité de suivi départemental des mesures de soutien aux PME en Seine-et-Marne, en présence du secrétaire d'Etat chargé du commerce, de l'artisanat, des PME, du tourisme et des services.

29 OCTOBRE

Participation du Président de l'UPA aux obsèques de Michel Serra, Président de la CNAMS et de la CMA du Var.

30 OCTOBRE

Participation du Président de l'UPA à l'Assemblée Générale de l'Union européenne de l'artisanat et des petites et moyennes entreprises -UEAPME-.

31 OCTOBRE

Participation du Président de l'UPA à la Conférence européenne de l'artisanat et des petites entreprises à Tours.

4 NOVEMBRE

Participation du président de la commission des Relations du travail de l'UPA à la réunion du Comité National de lutte contre le travail illégal.

5 NOVEMBRE

Participation du représentant de l'UPA, Bruno Lefebvre, à la négociation sur la formation professionnelle.

7 NOVEMBRE

Participation de Patrick Liébus à la négociation paritaire sur l'assurance chômage.

